

Agence canadienne de développement économique du Nord

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2022

Cat. No. R106-1F-PDF

ISSN 2816-587X

Introduction

L'Agence canadienne de développement économique du Nord (l'Agence) travaille avec les habitants du Nord, les groupes autochtones, les communautés, les entreprises, les organisations et d'autres ministères fédéraux pour favoriser la durabilité économique à long terme au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Les programmes de l'Agence peuvent être résumés dans la [Partie II du Budget principal des dépenses](#).

Le présent rapport financier trimestriel a été préparé par la direction, conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#) et le [Budget supplémentaire des dépenses \(A\)](#). Ce rapport n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Méthode de présentation

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations qui y est joint comprend les autorisations de dépenser de l'Agence accordées par le Parlement et celles utilisées par l'Agence conformément au Budget principal des dépenses et au Budget supplémentaire des dépenses (A), pour l'exercice 2022-2023. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'intermédiaire de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'intermédiaire de lois sous forme d'autorisations législatives de dépenser à des fins déterminées.

L'Agence utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour l'établissement et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore accordés en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

A. Changements concernant les autorisations

Le présent rapport financier trimestriel montre les résultats de l'exercice financier en cours comparativement aux autorisations allouées dans le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice 2022-2023, et les rajustements budgétaires approuvés par le Conseil du Trésor jusqu'au 30 septembre 2022.

Le total des autorisations disponibles pour les dépenses au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022-2023 était de 101,2 millions de dollar comparativement à 85 million de dollars à la fin du deuxième trimestre de 2021-2022, ce qui représente une augmentation nette de 16,2 million de dollars, soit 19 %. Cet écart est principalement attribuable aux fonds reçus afin d'administrer les programmes du Budget de 2021, comme le Fonds d'aide au tourisme, le Fonds pour l'emploi et la croissance ainsi que le Fonds canadien de revitalisation des communautés.

Le tableau suivant présente une comparaison des autorisations totales par crédit à la fin du deuxième trimestre de l'exercice en cours et la fin du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Comparaison des autorisations de dépenses disponibles au 30 septembre des exercices 2021-2022 et 2022-2023

Autorisations de dépenses disponibles (en milliers de dollars)	2021-2022	2022-2023	Écart
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	20 989	22 055	1 066
Crédit 10 – Subventions et contributions	62 045	77 062	15 017
Autorisations législatives	1 962	2 105	143
Autorisations totales	84 996	101 222	16 226

B. Changements dans les dépenses depuis le début de l'exercice

À la fin du deuxième trimestre de 2022-2023, les dépenses budgétaires totales pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2022 s'élevaient à 11,9 millions de dollars, comparativement aux 15,1 millions de dollars déclarés pour la même période en 2021-2022, ce qui représente une diminution nette de 3,1 millions de dollars, soit 21 %. Les diminutions des dépenses réelles sont principalement dues à la demande de paiements de transfert qui fluctue d'une année à l'autre, en fonction du calendrier des projets et des propositions, et des besoins de trésorerie des projets approuvés.

Comparaison des dépenses cumulatives pour le trimestre se terminant le 30 septembre des exercices 2021-2022 et 2022-2023

Autorisations de dépenses disponibles (en milliers de dollars)	2021-2022	2022-2023	Écart
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	4 797	4 517	(280)
Crédit 5 – Subventions et contributions	9 803	6 906	(2 897)
Autorisations législatives	490	523	33
Autorisations totales	15 090	11 946	(3 144)

Risques et incertitudes

L'Agence a connu une croissance rapide avec un financement accru ainsi qu'une augmentation des programmes et des services offerts, du personnel et des responsabilités, notamment en raison de la pandémie mondiale de COVID-19. La capacité administrative, les services organisationnels et la capacité de gouvernance n'ont pas connu cette même croissance, et l'augmentation du financement et de la programmation a donc fait peser un lourd fardeau sur la direction et le personnel de l'Agence.

Pour relever ce défi, l'Agence a élaboré et tenu à jour un profil des risques organisationnels détaillés afin d'appuyer la prise de décision fondée sur le risque, en s'inspirant du Guide de gestion intégrée du risque du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et de la norme ISO 31000 de l'Association canadienne de normalisation. L'Agence surveille étroitement son environnement et ses opérations afin de gérer ses risques organisationnels, s'assure que des stratégies d'atténuation appropriées sont en place, et alloue et réaffecte les ressources en fonction des besoins. Cette approche favorise une prestation de services efficace, une meilleure gestion des projets, un meilleur rapport qualité-prix et, en fin de compte, de meilleurs résultats pour les habitants du Nord et les communautés autochtones.

Au fur et à mesure que le Canada sortira de la pandémie, l'Agence surveillera de près les risques associés à la COVID-19 et s'assurera que des stratégies d'atténuation appropriées sont en place pour remplir efficacement son mandat.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Il n'y a eu aucun changement important relativement aux opérations, au personnel et aux programmes au cours du dernier exercice.

Approuvé par :

Paula Isaak
Présidente

Roger Tetreault, CPA, CMA
Dirigeant principal des finances

État des autorisations (*non vérifié*)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2022-2023			Exercice 2021-2022		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023*	Crédits utilisés pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022*	Crédits utilisés au cours du trimestre se terminant le 30 septembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	22 055	4 517	8 944	20 989	4 797	8 664
Crédit 5 - Paiements de transfert	77 062	6 906	18 215	62 045	9 803	18 195
Autorisations budgétaires législatives	2 105	523	1 049	1 962	490	981
Total des autorisations	101 222	11 946	28 208	84 996	15 090	27 840

*N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (*non vérifié*)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2022-2023			Exercice 2021-2022		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023	Crédits utilisés pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Crédits utilisés pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses :						
Personnel	16 138	3 833	7 735	15 400	3 975	7 744
Transports et communications	1 138	326	712	1 071	140	158
Informations	111	8	9	104	3	5
Services professionnels et spéciaux	3 485	432	681	3 280	333	446
Location	2 568	419	802	2 417	557	927
Réparation et entretien de l'équipement	240	0	24	226	8	8
Services publics, fournitures et approvisionnement	160	17	26	151	9	11
Acquisition de matériel et d'outillage	321	4	4	302	1	1
Paiements de transfert	77 062	6 906	18 215	62 045	9 803	18 195
Autres subventions et paiements	0	0	0	0	261	345
Total des dépenses budgétaires	101 222	11 946	28 208	84 996	15 090	27 840